



Nous avons votre avenir à cœur !

RAPPORT ANNUEL

2014



PROFIL CORPORATIF

Au service de onze mille six cents membres, le Groupe Estrie-Richelieu, compagnie d'assurance, est une compagnie mutuelle d'assurance de dommages. Son développement à l'échelle du Québec, ses produits et services spécialisés et sa solidité financière assurent à l'agriculture la disponibilité d'un service de haute qualité tant aujourd'hui que pour l'avenir.

MISSION

Tout comme lors de la création de la première mutuelle à la fin du 19^e siècle, composante d'une des racines du groupe, la mission demeure toujours la même, soit offrir à ses membres un excellent service d'assurance auquel s'est toujours greffé un service de prévention au bénéfice de la collectivité.

TABLE DES MATIÈRES

Message du président du conseil d'administration	2
Message du président de la compagnie, chef de la direction et chef des opérations	3
Le Conseil d'administration et les comités	5

ÉTATS FINANCIERS

Rapport de la direction	6
Rapport des vérificateurs	7
Certificat de l'actuaire	8
État du résultat global	9
État des variations de l'avoir des membres	9
État de la situation financière	10
Flux de trésorerie	11
Notes complémentaires	12

MESSAGE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Chères membres, chers membres,

Cette année encore, j'ai eu l'immense privilège de présider le Conseil d'administration d'Estrie-Richelieu. Je ne cesse d'apprécier grandement le talent de son équipe et de ses dirigeants. Ceci dit, il ne fait aucun doute à mes yeux que l'ensemble des administrateurs se joint à moi dans la reconnaissance du succès enraciné de votre mutuelle, non pas dans un contexte économique stable, mais bien dans un environnement compétitif où les défis sont d'une envergure remarquable.

Malgré tous les mouvements de marché, nous avons su conserver notre statut de plus grande mutuelle agricole québécoise se concentrant presque exclusivement à l'agriculture et nous en sommes fiers. Nous avons à cœur de protéger votre avenir ainsi que d'assurer la pérennité de votre entreprise agricole.

Depuis les tous premiers balbutiements de notre mutuelle, nous avons toujours été guidés par ce devoir de performance face à vous, chers membres. Bien davantage qu'un devoir, il s'agit pour nous d'un engagement ferme, qui s'inscrit au-dessus de tout et qui ne se dément pas.

En plus du travail exceptionnel que son équipe a su accomplir avec diligence et professionnalisme, la réussite d'affaires de votre mutuelle n'aurait pu être à la même hauteur sans l'expertise de son nouveau président et chef de la direction, Stéphane Bibeau, qui a su assumer un leadership dynamique. Au nom du Conseil d'administration et en mon nom personnel, je tiens à lui transmettre toutes nos félicitations et à lui lever notre chapeau pour avoir su si bien assurer la continuité fleurissante de nos affaires.

La totalité de ces belles notes positives n'aurait pu être réalisée sans la confiance dont vous nous faites l'honneur année après année, décennie après décennie. La mission première de votre mutuelle est d'être à votre service et vous pouvez être assurés que cela constitue notre inspiration au quotidien.

Or, pour que nous puissions réaliser cette mission, nous devons compter sur le concours de chaque employé qui compose notre équipe, de nos partenaires d'affaires dont notamment nos courtiers et des administrateurs. Ils portent en eux le désir indéfectible de se dépasser inlassablement pour vous !

Je tiens également à rendre hommage à un mutualiste dans l'âme, monsieur Paul Bellfroid, qui a quitté le Conseil lors de l'Assemblée générale annuelle de 2014. Ce dernier a fait preuve d'un engagement exceptionnel de 37 années auprès d'Estrie-Richelieu et de son Conseil d'administration. Guidés par ses sages conseils, notre évolution n'a eu de relâche. Nous sommes conscients de l'immense privilège qui nous a été accordé d'avoir pu compter sur la richesse de son expérience. Pour combler son siège, nous avons été enthousiastes d'accueillir



monsieur Pierre Ladouceur comme administrateur.

Parlant de dépassement, il m'importe de souligner le départ de monsieur Michel Brouillard en tant qu'administrateur, qui a siégé pendant 21 années avec nous, en plus d'assumer la présidence du Comité de vérification pendant toute cette période. Il a été un atout pour notre développement et notre bonne gouvernance financière et nous le remercions sincèrement pour tout le temps qu'il a investi afin de nous aider à faire de la compagnie ce qu'elle est devenue aujourd'hui.

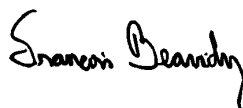
Enfin, toujours au sujet des changements au sein du Conseil, je désire remercier chaleureusement monsieur Denis Masse pour ses deux mandats de trois ans en tant qu'administrateur. Les six années qu'il a passées avec nous ont été très appréciées puisqu'en plus de sa disponibilité pour l'équipe, il nous a également fait bénéficier de son expertise sur les comités de vérification et de placements, de même que sur le comité exécutif et le comité de mise en nomination. Un grand merci à lui.

Le gouvernail de votre mutuelle continue d'être admirablement aligné sur la réussite.

Je suis fier d'être au service de votre mutuelle, sachant que nos racines sont plus profondes que jamais et que nos perspectives pour le futur sont toujours plus brillantes.

Nous avons votre avenir à cœur ! est plus qu'un thème pour notre Rapport annuel 2014. Il s'agit là de la

prémisse même de notre mission et de l'idée fondatrice qui guide chacune de nos actions.



François Beaudry
Président du conseil d'administration

MESSAGE DU PRÉSIDENT DE LA COMPAGNIE, CHEF DE LA DIRECTION ET CHEF DES OPÉRATIONS

Aux membres, aux employés et aux partenaires d'affaires,

C'est avec beaucoup de fierté que nous dévoilons les résultats de l'exercice financier de 2014. En mettant notre expertise et notre savoir-faire en commun, nous sommes parvenus, au fil des années, à développer et à déployer un plan d'affaires efficace et bien aligné aux réalités de notre marché.

Pour ma toute première année à titre de président de la compagnie, chef de la direction et chef des opérations, j'ai pu compter sur une équipe compétente et dévouée afin de mettre en place l'ensemble des stratégies nécessaires au développement continu de la compagnie.

Un engagement à l'égard de nos membres

Avant d'entrer dans les détails de nos résultats, il m'apparaît impératif de réitérer l'engagement que nous avons pris à l'égard de nos membres. Notre objectif premier est de protéger leurs biens agricoles, tout en faisant grandir leur actif par une saine gestion de nos opérations.

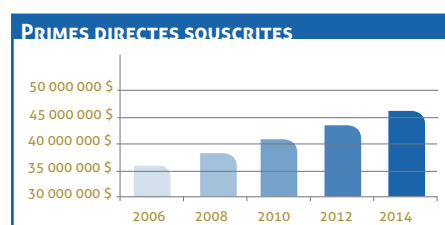
C'est d'ailleurs ce à quoi nous travaillons jour après jour avec résolution et c'est ce qui nous permet de faire face aux turbulences du marché avec confiance et solidarité. Les défis sont nombreux, mais ils ne sont pas de taille face à notre détermination. Les résultats de l'exercice financier de 2014 en sont garants.



MESSAGE DU PRÉSIDENT DE LA COMPAGNIE, CHEF DE LA DIRECTION ET CHEF DES OPÉRATIONS (SUITE)

Un succès en chiffres

Tout d'abord, nos primes directes souscrites ont dépassé la barre des 46,5 millions \$, une hausse de 5,5 %, comparativement à l'exercice financier de 2013. C'est notre plus grande croissance de la décennie.



Il est par ailleurs à souligner que le nombre de polices d'assurance en vigueur a augmenté pour la toute première fois en 10 ans. Du côté du nombre de membres, ce dernier passe de 11 447 en 2013, pour s'établir à 11 598 pour l'exercice de 2014, une première hausse depuis 2007.

Parallèlement, la proportion du nombre de sinistres sur l'ensemble des polices en force a atteint un ratio de 12,07 %, ce qui constitue un taux record. Cette réalisation reflète bien notre expertise du côté de la souscription et de la prévention.

Notre taux de sinistralité brut a ainsi atteint 55,1 % en 2014, par rapport à un taux brut de 64,0 % lors de l'exercice financier précédent.

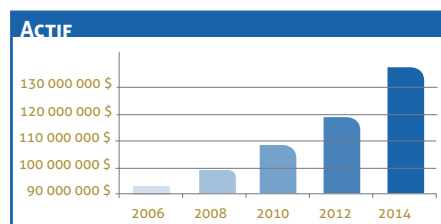
Nous sommes également extrêmement satisfaits de déclarer un excédent technique de près de 2,2 millions \$ pour l'exercice financier de 2014.

Les revenus de placements, pour l'exercice 2014, sont demeurés stables malgré le contexte de

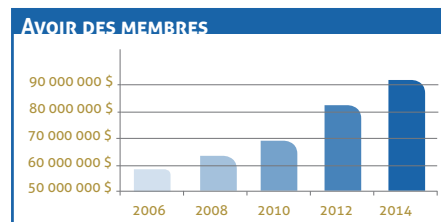
rendement faible que nous connaissons.

En 2014, nous avons conservé un ratio frais généraux / primes directes souscrites, inférieur à 10 % malgré l'établissement de notre site de relève informatique situé à Boucherville. La stabilité de nos frais généraux dans un contexte d'investissements majeurs pour ce projet d'envergure exprime bien la vivacité de notre stratégie d'affaires. Cette initiative primordiale n'aurait pu être possible sans la compétence et l'engagement des employés œuvrant dans notre groupe de technologies de l'information.

Tout aussi positif, notre actif a fait un saut de 7,3 %, pour s'élever à 136,9 millions \$ en 2014, en comparaison à 127,6 millions \$ au cours de l'exercice précédent.



L'ensemble de ces résultats génère une hausse substantielle de 6,9 % en ce qui a trait à l'avoir des membres, qui atteint désormais près de 92 millions \$.



Votre mutuelle est donc en excellente santé !

Un travail d'équipe

En combinant nos efforts, nous avons bien démontré à quel point tout est possible. Notre équipe au développement des affaires a su maintenir la confiance de nos courtiers-partenaires en soutenant leur présence dans tous les secteurs et activités du marché. Similairement, l'ensemble des employés administratifs a déployé des efforts collectifs colossaux pour répondre aux exigences de l'Autorité des marchés financiers (AMF) et pour assurer une gouvernance d'entreprise toujours plus accrue.

À la lumière de nos succès de 2014, je désire remercier chaleureusement tous nos employés pour leurs talents, les membres de notre Conseil d'administration pour leur orientation dans toutes nos actions, nos précieux partenaires d'affaires pour leur loyauté, et, plus important encore, nos membres, pour la confiance réitérée année après année à l'égard d'Estrie-Richelieu.

Tous ensemble, nous poursuivons notre évolution et notre croissance. Je suis heureux de faire partie d'une équipe aussi fantastique et gagnante.

M^e Stéphane Bibeau, LLB, DDN, MBA
Président de la compagnie,
chef de la direction
et chef des opérations

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION (AU 31 DÉCEMBRE 2014)



François Beaudry
Président du conseil d'administration |
Granby – Québec

Michel Therrien
Vice-président du conseil d'administration |
Sainte-Monique – Québec

M^e Stéphane Bibeau¹, LLB, DDN, MBA
*Président de la compagnie, chef de la direction
et chef des opérations* |
Saint-Basile-le-Grand – Québec

René Blanchette |
Saint-Pierre-les-Becquets – Québec

Michel Brouillard, CPA, CA |
Saint-Hugues – Québec

Maryse Clément |
Sainte-Perpétue – Québec

Sébastien Gagnon |
Pike-River – Québec

Alain Hébert | Varennes – Québec

Pierre Ladouceur |
Saint-Stanislas-de-Kostka – Québec

Luc Lamothe |
Saint-Célestin – Québec

Claude Lemire | Nicolet – Québec

Orance Mainville, AGR |
Farnham – Québec

Denis Masse, AGR |
Louiseville – Québec

Michel Prévost |
Saint-Paul-d'Abbotsford – Québec

Johanne Ménard²
Secrétaire de la compagnie |
Granby – Québec



LES COMITÉS (AU 31 DÉCEMBRE 2014)

EXÉCUTIF

François Beaudry
René Blanchette
Orance Mainville, AGR
Denis Masse, AGR
Michel Therrien
M^e Stéphane Bibeau^{1,3}, LLB, DDN, MBA
Johanne Ménard²

DÉONTOLOGIE

Sébastien Gagnon
Pierre Ladouceur
Luc Lamothe
M^e Stéphane Bibeau^{1,3}, LLB, DDN, MBA
Johanne Ménard²

VÉRIFICATION

Michel Brouillard, CPA, CA
Maryse Clément
Alain Hébert
Luc Lamothe
Michel Therrien
Johanne Ménard²

MISE EN NOMINATION

François Beaudry
Claude Lemire
Denis Masse, AGR
M^e Stéphane Bibeau¹, LLB, DDN, MBA
Johanne Ménard²

PLACEMENTS

François Beaudry
René Blanchette
Claude Lemire
Michel Prévost
M^e Stéphane Bibeau¹, LLB, DDN, MBA
Odette St-Martin²

PROBITÉ ET COMPÉTENCE

René Blanchette
Orance Mainville, AGR
Michel Prévost
M^e Stéphane Bibeau¹, LLB, DDN, MBA
Johanne Ménard²

¹ Président de la compagnie, chef de la direction et chef des opérations – non-administrateur

² Secrétaire du conseil ou comité – non-administratrice

³ Invité d'office

RAPPORT DE LA DIRECTION

La direction de la compagnie garantit l'objectivité et la fidélité des états financiers et des autres informations contenues dans le présent rapport. Ces états financiers ont été dressés selon les Normes internationales d'information financière.

La compagnie maintient des systèmes de comptabilité et des contrôles administratifs appropriés dans les circonstances, dans les limites d'un coût acceptable. Les procédés utilisés visent à assurer, dans une mesure raisonnable, la bonne comptabilisation, la fiabilité de l'information et la protection de l'actif de la compagnie.

Le comité de vérification est composé uniquement de membres du conseil d'administration, lesquels sont extérieurs au personnel de la compagnie. Le comité tient une réunion avec les vérificateurs et certains membres de la direction pour traiter des considérations touchant leurs rôles respectifs de même que de la présentation des états financiers.

Les vérificateurs ont la responsabilité de faire rapport aux membres, aux administrateurs et à l'Autorité des marchés financiers au sujet de la fidélité de la présentation des états financiers de la compagnie, conformément aux Normes internationales d'information financière. Les vérificateurs s'acquittent de cette responsabilité en effectuant une vérification de ces états financiers, conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada.

L'actuaire est nommé par le conseil d'administration de la compagnie. L'actuaire doit s'assurer que les hypothèses et les méthodes utilisées pour l'évaluation du passif des polices sont conformes à la pratique actuarielle reconnue, aux lois en vigueur et aux règlements et directives en la matière.

L'actuaire doit émettre une opinion sur le caractère approprié du passif des polices à la date du bilan à l'égard de la totalité des obligations de la compagnie envers les titulaires de polices. Le travail nécessaire pour former cette opinion englobe un examen de la suffisance et de la fiabilité des données sur les polices et une analyse de la capacité de l'actif d'appuyer le passif des polices.

L'actuaire doit, sur une base annuelle, analyser la santé financière de la compagnie et préparer un rapport à l'intention du conseil d'administration. Cette analyse permet de vérifier la suffisance du capital détenu par la compagnie advenant des situations financières défavorables.

Les états financiers ont été examinés par le comité de vérification et approuvés par le conseil d'administration. Le rapport des vérificateurs et le certificat de l'actuaire y figurent.

Le 9 février 2015



M^e Stéphane Bibeau, LLB, DDN, BMA

Président de la compagnie, chef de la direction et chef des opérations



François Savaria, CPA, CA

Trésorier et vice-président, finances



Johanne Ménard

Secrétaire de la compagnie et secrétaire de direction

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de
le Groupe Estrie-Richelieu, compagnie d'assurance

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la société le Groupe Estrie-Richelieu, compagnie d'assurance, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2014 et l'état du résultat global, l'état des variations de l'avoir des membres et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION POUR LES ÉTATS FINANCIERS

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS), ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

RESPONSABILITÉ DE L'AUDITEUR

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

OPINION

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la société le Groupe Estrie-Richelieu, compagnie d'assurance au 31 décembre 2014 ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

Raymond Chabot Grant Thornton S.E. N.C.R.L.¹

Saint-Hyacinthe
Le 9 février 2015

¹ CPA auditeur, CA permis de comptabilité publique no. A120795

CERTIFICAT DE L'ACTUAIRE

J'ai évalué le passif des polices et les sommes à recouvrer auprès des réassureurs dans l'état de la situation financière de l'assureur le Groupe Estrie-Richelieu, compagnie d'assurance, au 31 décembre 2014 et sa variation dans l'état du résultat global pour l'exercice clos à cette date, conformément à la pratique actuarielle reconnue au Canada, notamment en procédant à la sélection d'hypothèses et de méthodes d'évaluation appropriées.

À mon avis, les données utilisées dans le cadre de l'évaluation de ces provisions sont fiables et suffisantes. J'ai vérifié la concordance des données d'évaluation avec les documents financiers de l'assureur.

À mon avis, le montant du passif des polices, net des sommes à recouvrer auprès des réassureurs, constitue une provision appropriée à l'égard de la totalité des obligations afférentes aux polices. De plus, les résultats sont fidèlement présentés dans les états financiers.

André Racine

André Racine, FCAS, FICA
Montréal, le 9 février 2015

ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2014 (en milliers de dollars canadiens)

	2014	2013
RÉSULTAT TECHNIQUE		
Primes directes souscrites	46 594 \$	44 165 \$
Réassurance cédée	12 756	12 140
Primes nettes souscrites	33 838	32 025
Augmentation des primes non acquises	885	413
Primes nettes acquises	32 953	31 612
Revenus de commissions	3 302	2 910
Charges		
Sinistres, frais de règlement et services (note 3)	19 170	21 386
Commissions	10 306	9 454
Frais généraux	4 623	4 224
	34 099	35 064
EXCÉDENT (DÉFICIT) TECHNIQUE	2 156	(542)
REVENUS DE PLACEMENTS (note 5)	3 749	3 727
EXCÉDENT NET ET EXCÉDENT GLOBAL POUR L'EXERCICE	5 905 \$	3 185 \$
INFORMATION SUPPLÉMENTAIRE		
Total des produits des activités ordinaires	40 004 \$	38 249 \$

ÉTAT DES VARIATIONS DE L'AVOIR DES MEMBRES

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2014 (en milliers de dollars canadiens)

	2014	2013
SOLDE AU DÉBUT DE L'EXERCICE DE L'AVOIR DES MEMBRES	85 879 \$	82 694 \$
Excédent net et excédent global pour l'exercice	5 905	3 185
SOLDE À LA FIN DE L'EXERCICE DE L'AVOIR DES MEMBRES	91 784 \$	85 879 \$

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

au 31 décembre 2014 (en milliers de dollars canadiens)

	2014	2013
ACTIF		
Trésorerie	4 989 \$	3 405 \$
Primes à recevoir des membres	14 498	13 793
Somme à recevoir d'autres sociétés d'assurances	768	631
Autres sommes à recevoir	1 460	1 286
Revenus de placements à recevoir	1 062	1 136
Placements (note 5)	96 842	92 388
Part des réassureurs dans les provisions		
Sinistres impayés et frais de règlement (note 9)	4 878	2 882
Primes non acquises (note 9)	5 408	5 240
Récupérations et subrogations à recevoir	34	8
Frais d'acquisition reportés (note 9)	5 024	4 811
Frais payés d'avance	50	56
Immeuble de placement (note 6)	189	189
Immobilisations corporelles (note 7)	1 645	1 728
	136 847 \$	127 553 \$
PASSIF		
Primes à payer aux membres	2 \$	1 \$
Somme à verser à d'autres sociétés d'assurances	52	64
Autres sommes à verser	1 412	1 005
Frais courus	871	899
Provision pour sinistres impayés et frais de règlement (note 9)	17 826	15 901
Primes non acquises (note 9)	23 528	22 475
Commissions de réassurance non acquises (note 9)	1 372	1 329
	45 063	41 674
AVOIR DES MEMBRES		
Surplus	91 784	85 879
	136 847 \$	127 553 \$

Au nom du Conseil d'administration,



FRANÇOIS BEAUDRY
administrateur



MICHEL THERRIEN
administrateur

FLUX DE TRÉSORERIE

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2014 (en milliers de dollars canadiens)

	2014	2013
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Excédent net pour l'exercice	5 905 \$	3 185 \$
Éléments sans incidence sur les liquidités		
Pertes (gains) sur vente de placements	4	(14)
Pertes sur vente d'immobilisations	1	2
Amortissement des immobilisations	189	163
Intérêt effectif	(57)	(36)
Diminution des revenus de placements à recevoir	74	91
Variation des soldes auprès des membres, autres sociétés d'assurance et autres	(620)	(292)
Diminution des frais payés d'avance	6	61
Augmentation (diminution) de la provision pour sinistres impayés et frais de règlement	(97)	3 123
Augmentation des primes non acquises	715	148
Augmentation (diminution) des frais courus	(28)	19
Variation de la juste valeur des instruments financiers	(2)	(4)
Intérêts reçus à l'échéance de placements achetés à escompte	32	112
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	6 122	6 558
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Échéances et produit de la vente de placements	10 197	14 968
Acquisitions de placements	(14 628)	(21 954)
Acquisitions d'immobilisations	(107)	(218)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(4 538)	(7 204)
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE	1 584	(646)
TRÉSORERIE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	3 405	4 051
TRÉSORERIE À LA FIN DE L'EXERCICE	4 989 \$	3 405 \$
INFORMATION SUPPLÉMENTAIRE		
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation provenant des intérêts	3 800 \$	3 876 \$

NOTES COMPLÉMENTAIRES

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2014

1. Statut et nature des activités

Le Groupe Estrie-Richelieu, compagnie d'assurance, ci-après nommé la compagnie, domiciliée et constituée au Québec en vertu de la Loi sur les assurances (chapitre A-32) et de la Loi sur les sociétés par actions (chapitre S-31.1) est une compagnie mutuelle d'assurance de dommages, ayant son siège au 770, rue Principale à Granby, Québec, Canada. Œuvrant plus particulièrement dans le domaine des assurances agricoles, elle pratique l'assurance automobile, l'assurance de biens, l'assurance des chaudières et des machines, l'assurance contre l'incendie et l'assurance de responsabilité.

2. Conformité aux NIIF et conventions comptables

Les états financiers de la compagnie ont été établis conformément aux Normes internationales d'information financière (NIIF, également connues sous leur acronyme anglais IFRS).

L'état de la situation financière n'est pas classé selon les catégories de classement courant et non courant. Le classement dans l'état de la situation financière par ordre de liquidité a été privilégié. Les états financiers de l'exercice terminé le 31 décembre 2014 ont été approuvés par le conseil d'administration le 9 février 2015.

- **Base d'évaluation**

Les états financiers ont été établis selon l'hypothèse de la continuité de l'exploitation et selon la méthode du coût historique, à l'exception des actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net qui sont évalués à la juste valeur.

- **Produits des activités ordinaires**

Le total des produits des activités ordinaires correspond au total des primes nettes acquises, des revenus de commissions et de placements.

- **Trésorerie et équivalents de trésorerie**

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de la trésorerie, et, s'il en est, des bons du trésor et des dépôts à terme dont l'échéance est de trois mois et moins à la date d'acquisition.

- **Actifs et passifs financiers**

Les actifs et les passifs financiers sont comptabilisés lorsque la compagnie devient une partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier.

Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits contractuels sur le flux de trésorerie liés à l'actif arrivent à expiration ou lorsque l'actif financier et tous les risques et avantages importants sont transférés.

Un passif financier est décomptabilisé en cas d'extinction, de résiliation, d'annulation ou d'expiration.

Lors de la comptabilisation initiale, tous les actifs et passifs financiers sont évalués et comptabilisés à la juste valeur. Les actifs financiers qui doivent être acquis ou vendus selon un délai normalisé sont comptabilisés à la date de la transaction. Le classement initial et l'évaluation ultérieure des actifs et passifs financiers se détaillent comme suit :

a) **Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net**

Les actions ordinaires sont classées comme détenues à des fins de transaction. Ces placements sont évalués à la juste valeur et la variation de la juste valeur est comptabilisée en résultat net sous la rubrique « Revenus de placements ».

b) **Placements détenus jusqu'à échéance**

Les titres de créance sont classés comme détenus jusqu'à échéance parce que la compagnie a usuellement l'intention et la capacité de les détenir jusqu'à leur échéance. Ces placements sont évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

c) **Prêts et créances**

La trésorerie, les sommes à recevoir ainsi que les dépôts à terme sont classés comme prêts et créances et sont évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

d) **Passifs financiers**

Les frais courus et l'ensemble des sommes à payer sont classés comme passifs financiers et sont évalués au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

e) **Coûts de transaction**

Les coûts de transaction se rapportant aux placements détenus à des fins de transaction sont comptabilisés en résultat net au moment où ils sont encourus. Les coûts de transaction se rapportant à tous les autres actifs et passifs financiers sont comptabilisés dans le coût de l'instrument financier.

f) **Revenus de placements**

Les intérêts sur les placements détenus jusqu'à échéance et sur les prêts et créances sont comptabilisés en résultat net au moment où ils sont gagnés sous la rubrique « Revenus de placements ».

g) **Juste valeur**

La juste valeur d'un instrument financier est le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation.

Étant donné les échéances rapprochées de la trésorerie, des sommes à recevoir, de la part des réassureurs dans les provisions pour sinistres impayés et frais de règlement des frais courus et de l'ensemble des autres sommes à payer incluant la provision pour sinistres impayés et frais de règlement, la juste valeur de ces instruments financiers est comparable à la valeur comptable.

- **Dépréciation d'actifs financiers**

Les actifs financiers, autres que les actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net, font l'objet d'un test de dépréciation à chaque fin d'exercice. Les actifs financiers sont dépréciés s'il existe une indication objective de l'incidence d'un ou plusieurs événements intervenus après la comptabilisation initiale de l'actif financier sur le flux de trésorerie futur estimé de l'actif financier. Le montant de la perte est égal à la différence entre le coût d'acquisition et la juste valeur actuelle diminuée de toute perte de valeur sur cet actif financier préalablement comptabilisé en résultat net.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2014

- **Immeuble de placement**

L'immeuble constitué d'un terrain est comptabilisé au coût et est non amorti, car aucune durée d'utilité finie ne peut être établie.

- **Immobilisations corporelles**

Les immobilisations sont évaluées au coût d'acquisition diminué du cumul des amortissements et sont amorties en fonction de leur durée probable d'utilisation selon les méthodes et taux annuels suivants afin de réduire leur valeur comptable jusqu'à leur valeur résiduelle estimée :

	Méthodes	Taux
Bâtiment	Dégressif	5 %
Aménagement	Linéaire	10 %
Ameublement et matériel	Dégressif	20 %
Équipement et matériel informatique	Linéaire	33 ^{1/3} %

Le terrain n'est pas amorti puisqu'aucune durée d'utilité finie ne peut être établie. Les valeurs résiduelles et les durées d'utilité sont réexaminées à chaque date de clôture.

- **Dépréciation d'actifs non financiers**

La valeur comptable des immobilisations corporelles et de l'immeuble de placement est revue à chaque fin d'exercice afin de déterminer s'il existe des indications qu'un actif a subi une perte de valeur. Si de telles indications existent, la valeur recouvrable de l'actif est estimée. La valeur recouvrable d'un actif est la valeur la plus élevée entre sa juste valeur diminuée des coûts de sa vente et sa valeur d'utilité. Pour déterminer sa valeur d'utilité, la direction procède à une estimation des flux de trésorerie futurs actualisés qui résulteront vraisemblablement de l'utilisation et de la sortie éventuelle de ces actifs. Une perte de valeur doit se calculer comme le montant de l'excédent de la valeur comptable d'un actif à long terme sur sa valeur recouvrable.

- **Commissions et revenus de commissions**

Les commissions versées lors de l'émission sont imputées aux résultats en tenant compte des frais d'acquisition reportés afférents aux primes non acquises.

Les revenus de commissions reçus sur la réassurance cédée sont imputés aux résultats en tenant compte des commissions de réassurance non acquises afférentes aux primes non acquises.

- **Réassurance**

La compagnie présente les soldes liés à la réassurance sur la base du solde brut dans l'état de la situation financière afin d'indiquer l'ampleur du risque de crédit associé à la réassurance ainsi que ses obligations envers ses membres.

- **Passif des polices**

Le passif des polices englobe principalement les primes non acquises, les provisions pour les sinistres impayés et frais de règlement, les parts des réassureurs dans ces provisions, les frais d'acquisition reportés ainsi que les récupérations et subrogations à recouvrer.

- **Soldes liés aux primes**

- a) **Primes et primes non acquises**

Les primes sont virées au résultat au fur et à mesure de l'écoulement du terme des contrats selon la méthode dite d'expiration mensuelle. Les primes non acquises représentent la proportion non écoulée des contrats en fin d'exercice. Les primes à recevoir sont comptabilisées à la valeur des sommes dues, déduction faite de toute provision requise pour les sommes douteuses.

- b) **Part des réassureurs dans les primes non acquises**

La part des réassureurs dans les primes non acquises est comptabilisée à titre d'élément d'actif au même moment et selon des principes cohérents avec la méthode utilisée pour déterminer le passif lié aux primes non acquises.

- c) **Frais d'acquisition reportés**

Les frais d'acquisition correspondent aux commissions des représentants. Ces coûts sont reportés et amortis sur la durée des polices connexes, après avoir tenu compte des sinistres et des frais connexes.

- d) **Commissions de réassurance non acquises**

Les commissions de réassurance non acquises sont comptabilisées à titre d'élément de passif selon des principes cohérents avec la méthode utilisée pour déterminer les frais d'acquisition reportés.

- e) **Test de suffisance du passif**

Au 31 décembre de chaque année, l'actuaire désigné effectue le test de suffisance du capital et doit émettre une opinion sur le caractère approprié du passif des polices à l'égard des obligations de la compagnie envers les titulaires de polices. Toute insuffisance est comptabilisée au résultat de l'exercice.

- **Soldes liés aux sinistres**

- a) **Provisions pour sinistres impayés et frais de règlement**

Des estimations des pertes individuelles sont fournies pour chaque sinistre déclaré. De plus, des provisions sont établies pour les frais de règlement, les variations des sinistres déclarés et pour les sinistres subis, mais non déclarés, d'après l'expérience passée et les polices en vigueur. Les estimations sont régulièrement examinées et mises à jour, et tout redressement connexe est inclus dans le résultat de l'exercice. Le passif lié aux sinistres est actualisé.

- b) **Part des réassureurs dans les provisions pour sinistres impayés et frais de règlement**

Les montants de réassurance que l'on prévoit recouvrer à l'égard des sinistres impayés et des frais de règlement sont comptabilisés à titre d'actif au même moment et selon des principes cohérents avec la méthode utilisée pour déterminer le passif connexe.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2014

c) Récupérations et subrogations à recevoir

Dans le cours normal des affaires, la compagnie obtient la propriété de divers biens endommagés pour fins de vente. Les biens non vendus sont évalués à leur valeur de réalisation nette estimative.

Lorsque la compagnie indemnise des membres pour des cas de responsabilité, elle acquiert les droits de subroger sa demande d'indemnité à d'autres parties. Ces demandes sont présentées à titre de montants que l'on prévoit recouvrer auprès des parties subrogées, déduction faite des coûts connexes.

• **Conversion des devises**

Les comptes et opérations en devises sont convertis en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle de la compagnie. Les éléments monétaires de l'état de la situation financière sont convertis aux taux de change en vigueur à la fin de l'exercice, tandis que les éléments non monétaires sont convertis aux taux de change d'origine. Les revenus et les dépenses sont convertis aux taux de change en vigueur à la date des opérations ou aux taux de change moyens de la période. Les gains ou pertes résultant de la conversion sont compris dans l'état du résultat global.

• **Avoir des membres**

L'avoir des membres se compose actuellement du surplus, qui représente le cumul des excédents non distribués de l'exercice courant et des exercices antérieurs.

• **Incertitudes relatives aux jugements et estimations**

Lorsqu'elle prépare les états financiers, la direction pose un certain nombre de jugements, d'estimations et d'hypothèses quant à la comptabilisation et à l'évaluation des actifs, des passifs, des produits et des charges. Les résultats réels peuvent différer des jugements, des estimations et des hypothèses posés par la direction. L'information sur les jugements, les estimations et les hypothèses significatifs qui ont la plus grande incidence sur la comptabilisation et l'évaluation des actifs, des passifs, des produits et des charges est présentée ci-dessous.

Provision pour sinistres impayés et frais de règlement

La détermination de la provision pour sinistres impayés et frais de règlement nécessite l'estimation de l'évolution des sinistres et des recouvrements liés à la réassurance.

La provision pour sinistres impayés et frais de règlement ainsi que la quote-part des réassureurs à cet égard constituent des estimations qui peuvent subir une variation importante dans l'année. Ces variations sont imputables à des événements touchant le règlement ultime de sinistres, mais qui ne sont pas encore survenus et qui ne se réaliseront peut-être pas avant un certain temps. Ces variations peuvent être aussi causées par des informations supplémentaires concernant les sinistres, des changements à l'interprétation des contrats par les tribunaux ou des écarts importants par rapport aux tendances historiques sur le plan de la gravité ou de la fréquence des sinistres. Les estimations sont principalement fondées sur l'expérience de la compagnie. Les méthodes d'estimation utilisées produisent, de l'avis de la compagnie, des résultats raisonnables compte tenu des données actuellement connues.

• **Normes comptables futures**

Normes, modifications et interprétations des normes qui ne sont pas encore en vigueur et que la compagnie n'a pas adoptées de façon anticipée. À la date d'approbation de ces états financiers, de nouvelles normes et interprétations des normes existantes et de nouvelles modifications ont été publiées par le Bureau international des normes comptables (IASB), mais ne sont pas encore en vigueur, et la compagnie ne les a pas adoptées de façon anticipée. La direction prévoit que les prises de position seront mises en application dans les méthodes comptables au cours de la première période débutant après la date d'entrée en vigueur de chaque prise de position. L'information sur les nouvelles normes et interprétations et les nouvelles modifications qui sont susceptibles d'être pertinentes pour les états financiers de la compagnie est fournie ci-dessous. Certaines autres nouvelles normes et interprétations ont été publiées, mais la direction ne prévoit pas d'incidence importante sur les états financiers.

Nouvelle norme IFRS 9, Instruments financiers

L'IASB a récemment publié IFRS 9 Instruments financiers (2014) qui représente l'achèvement de son projet de remplacement d'IAS 39 Instruments financiers : comptabilisation et évaluation. La nouvelle norme présente des changements importants apportés aux directives d'IAS 39 sur le classement et l'évaluation des actifs financiers et instaure un nouveau modèle pour les pertes de crédit attendues pour la dépréciation des actifs financiers. IFRS 9 fournit également de nouvelles directives sur l'application de la comptabilité de couverture. La direction n'a pas encore évalué l'incidence d'IFRS 9 sur ces états financiers. La nouvelle norme doit être appliquée pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2014 (en milliers de dollars canadiens)

3. Sinistres, frais de règlement et services

	2014	2013
Sinistres, frais de règlement et services	25 100 \$	27 926 \$
Recouvrement des réassureurs	5 930	6 540
	19 170 \$	21 386 \$

4. Charges liées au personnel

	2014	2013
Salaires	3 325 \$	3 191 \$
Avantages sociaux	624	596
	3 949 \$	3 787 \$

5. Placements

• Juste valeur et gains (pertes) non réalisé(e)s

Les valeurs comptables, les justes valeurs et les gains (pertes) non réalisé(e)s sur les placements à la date du présent état de la situation financière s'établissaient comme suit :

	2014			2013		
	Valeur comptable	Juste valeur	Gain (perte) non réalisé(e)	Valeur comptable	Juste valeur	Gain (perte) non réalisé(e)
PRÊTS ET CRÉANCES						
Dépôts à terme	17 175 \$	17 860 \$	685 \$	20 775 \$	21 466 \$	691 \$
PLACEMENTS DÉTENUS JUSQU'À ÉCHÉANCE						
Titres de créance						
Provincial	7 454	8 016	562	10 249	10 830	581
Municipal	70 889	73 366	2 477	59 823	60 278	455
Sociétés						
Cote A ou cote supérieure	900	941	41	1 100	1 166	66
Sous la cote A	400	414	14	401	423	22
	79 643	82 737	3 094	71 573	72 697	1 124
PLACEMENTS À LA JUSTE VALEUR PAR LE BIAIS DU RÉSULTAT NET						
Actions et fonds d'actions	24	24		40	40	
	96 842 \$	100 621 \$	3 779 \$	92 388 \$	94 203 \$	1 815 \$

NOTES COMPLÉMENTAIRES

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2014 (en milliers de dollars canadiens)

- Juste valeur et gains (pertes) non réalisé(e)s (suite)

	2014	2013
PORTION COURANTE ET NON COURANTE		
Courante	11 827 \$	10 230 \$
Non courante	85 015 \$	82 158 \$

- Risques d'illiquidité et de taux d'intérêt
Échéancier au 31 décembre 2014

	Moins d'un an	Un à trois ans	Trois à cinq ans	Cinq à dix ans	Plus de dix ans	Valeur comptable
PRÊTS ET CRÉANCES ET LES PLACEMENTS						
DÉTENUS JUSQU'À ÉCHÉANCE	11 827 \$	29 889 \$	19 583 \$	35 519 \$	\$	96 818 \$
TOTAL (EN POURCENTAGE)	12,2 %	30,9 %	20,2 %	36,7 %	%	100 %

Les placements à la juste valeur par le biais du résultat net n'ont pas d'échéance spécifique.

Le taux d'intérêt effectif à la date du présent état de la situation financière relativement aux dépôts à terme et aux titres de créance sont respectivement de 4,13 % et 3,59 % (4,13 % et 3,69 % en 2013).

- Évaluation à la juste valeur des instruments financiers

Les instruments financiers évalués à la juste valeur dans l'état de la situation financière et les instruments financiers évalués au coût amorti pour lesquels une juste valeur est présentée sont regroupés sous trois niveaux selon la hiérarchie des justes valeurs. Les trois niveaux sont fondés sur des données d'entrée observables importantes utilisées pour l'évaluation, comme suit :

Niveau 1 : des prix (non ajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques

Niveau 2 : des données d'entrée autres que les prix cotés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, soit directement, ou indirectement

Niveau 3 : des données d'entrée non observables pour l'actif ou le passif

31 DÉCEMBRE 2014	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	TOTAL
Actifs financiers				
Actifs financiers évalués au coût amorti pour lesquels une juste valeur est présentée				
Prêts et créances	\$	17 175 \$		17 175 \$
Placements détenus jusqu'à échéance		79 643		79 643
Actifs financiers évalués à la juste valeur				
Placements à la juste valeur par le biais du résultat net	24			24
	24 \$	96 818 \$		96 842 \$

Les prêts et créances ainsi que les placements détenus jusqu'à échéance ne sont pas négociés sur des marchés actifs. Ils ont été évalués à la juste valeur, à l'aide d'une méthode d'actualisation des flux de trésorerie, fondée sur des taux d'actualisation dérivés de taux d'intérêt observables sur le marché, pour des actifs similaires présentant un risque similaire.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2014 (en milliers de dollars canadiens)

• Revenus de placements

	2014	2013
Prêts et créances-intérêts	860 \$	1 072 \$
Placements détenus jusqu'à échéance-intérêts	2 892	2 637
Placements détenus jusqu'à échéance-gain sur vente		14
Placements à la juste valeur par le biais du résultat net	(3)	4
	3 749 \$	3 727 \$

6. Immeuble de placement

	2014	2013
Valeur comptable	189 \$	189 \$
Juste valeur estimative	185 \$	185 \$

L'immeuble de placement n'a généré aucun revenu et est non amorti.

La juste valeur ne repose pas sur une évaluation par un évaluateur indépendant, mais est plutôt fondée sur l'évaluation municipale la plus récente.

7. Immobilisations corporelles

La valeur comptable des immobilisations corporelles se détaille comme suit :

2014	Terrain	Bâtiment	Aménagement	Ameublement et matériel	Équipement et matériel informatique	TOTAL
VALEUR COMPTABLE BRUTE						
Solde au 1 ^{er} janvier 2014	378 \$	2 501 \$	306 \$	415 \$	703 \$	4 303 \$
Acquisitions			2	19	86	107
Dispositions				6	53	59
Solde au 31 décembre 2014	378	2 501	308	428	736	4 351
AMORTISSEMENT CUMULÉ						
Solde au 1 ^{er} janvier 2014		1 381	306	352	536	2 575
Amortissement		56		16	117	189
Dispositions				5	53	58
Solde au 31 décembre 2014		1 437	306	363	600	2 706
Valeur comptable au 31 décembre 2014	378 \$	1 064 \$	2 \$	65 \$	136 \$	1 645 \$

NOTES COMPLÉMENTAIRES

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2014 (en milliers de dollars canadiens)

* Juste valeur et gains (pertes) non réalisés (réalisés)

7. Immobilisations corporelles (suite)

2013	Terrain	Bâtiment	Aménagement	Ameublement et matériel	Équipement et matériel informatique	TOTAL
VALEUR COMPTABLE BRUTE						
Solde au 1 ^{er} janvier 2013	378 \$	2 501 \$	306 \$	418 \$	526 \$	4 129 \$
Acquisitions				41	177	218
Dispositions				44		44
Solde au 31 décembre 2013	378	2 501	306	415	703	4 303
AMORTISSEMENT CUMULÉ						
Solde au 1 ^{er} janvier 2013		1 322	306	377	448	2 453
Amortissement		59		16	88	163
Dispositions				41		41
Solde au 31 décembre 2013		1 381	306	352	536	2 575
Valeur comptable au 31 décembre 2013	378 \$	1 120 \$	\$	63 \$	167 \$	1 728 \$

Les charges d'amortissement pour l'exercice terminé le 31 décembre 2014 sont présentées dans les postes sinistres, frais de règlement et services pour un montant de 6 mille \$ (6 mille \$ en 2013) ainsi que dans les frais généraux pour un montant de 183 mille \$ (157 mille \$ en 2013).

8. Emprunt bancaire

La compagnie a des facilités de crédit renouvelables annuellement pour un total de 2 millions \$ au taux préférentiel (3 % au 31 décembre 2014, 3 % au 31 décembre 2013).

9. Rapprochement des variations des actifs et passifs d'assurance

	2014			2013		
	Brut	Réassurance	Net	Brut	Réassurance	Net
a) Provision pour sinistres impayés et frais de règlement						
Provision pour sinistres au 1 ^{er} janvier	15 901 \$	2 882 \$	13 019 \$	11 576 \$	1 683 \$	9 893 \$
Charge de l'exercice en cours	25 100	5 930	19 170	27 926	6 540	21 386
Paiements de l'exercice	23 175	3 934	19 241	23 601	5 341	18 260
Provision pour sinistres au 31 décembre	17 826 \$	4 878 \$	12 948 \$	15 901 \$	2 882 \$	13 019 \$

NOTES COMPLÉMENTAIRES

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2014 (en milliers de dollars canadiens)

9. Rapprochement des variations des actifs et passifs d'assurance (suite)

	2014			2013		
	Brut	Réassurance	Net	Brut	Réassurance	Net
b) Primes non acquises						
Primes non acquises au 1 ^{er} janvier	22 475 \$	5 240 \$	17 235 \$	21 912 \$	5 090 \$	16 822 \$
Primes souscrites	46 594	12 756	33 838	44 165	12 140	32 025
Primes acquises de l'exercice	45 541	12 588	32 953	43 602	11 990	31 612
Primes non acquises au 31 décembre	23 528 \$	5 408 \$	18 120 \$	22 475 \$	5 240 \$	17 235 \$

	2014			2013		
	Brut	Réassurance	Net	Brut	Réassurance	Net
c) Frais d'acquisition reportés et commissions de réassurance non acquises						
Solde au 1 ^{er} janvier	4 811 \$	1 329 \$	3 482 \$	4 510 \$	1 293 \$	3 217 \$
Montant encouru au cours de l'exercice	10 519	3 344	7 175	9 755	2 947	6 808
Montant acquis au cours de l'exercice	10 306	3 301	7 005	9 454	2 911	6 543
Solde au 31 décembre	5 024 \$	1 372 \$	3 652 \$	4 811 \$	1 329 \$	3 482 \$

NOTES COMPLÉMENTAIRES

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2014 (en milliers de dollars canadiens)

10. Instruments financiers

La valeur comptable des instruments financiers se détaille comme suit :

	2014	2013
ACTIFS FINANCIERS		
Prêts et créances		
Trésorerie	4 989 \$	3 405 \$
Dépôts à terme	17 175	20 775
Revenus de placements à recevoir	1 062	1 136
Primes à recevoir des membres	14 498	13 793
Somme à recevoir d'autres sociétés d'assurances	768	631
Autres sommes à recevoir	1 460	1 286
Récupérations et subrogations à recevoir	34	8
	39 986	41 034
Placements détenus jusqu'à échéance		
Titres de créance	79 643	71 573
Placements par le biais du résultat net		
Actions et fonds d'actions	24	40
	119 653 \$	112 647 \$
PASSIFS FINANCIERS		
Primes à payer aux membres	2 \$	1 \$
Somme à verser à d'autres sociétés d'assurances	52	64
Autres sommes à verser	1 412	1 005
Frais courus	871	899
	2 337 \$	1 969 \$

Les informations concernant la juste valeur des instruments financiers sont décrites à la note 2 et à la note 5.

11. Objectifs et politique en matière de gestion des risques financiers

La compagnie est exposée à divers risques financiers qui résultent à la fois de ses opérations et de ses activités d'investissement. La gestion des risques financiers est effectuée par la direction.

• **Risque de crédit**

Le risque de crédit est la possibilité que les contreparties ne soient pas en mesure de s'acquitter de leurs obligations de paiement lorsqu'elles sont exigibles.

La compagnie s'expose au risque de crédit en raison surtout de ses titres de placements et de ses créances sur les titulaires de police et les réassureurs. La compagnie a établi des politiques pour limiter et surveiller son exposition aux titres de placements. Le risque de crédit que chaque titulaire de police pose pour la compagnie est négligeable considérant également que les procédures de gestion font en sorte qu'une prime non payée peut résulter en l'annulation de la police d'assurance. L'exposition maximale au risque de crédit correspondait à leur valeur comptable.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2014 (en milliers de dollars canadiens)

	2014	2013
EXPOSITION MAXIMALE AU RISQUE DE CRÉDIT		
Trésorerie	4 989 \$	3 405 \$
Placements	96 842	92 388
Autres prêts et créances	17 822	16 854
Part des réassureurs dans les provisions		
Sinistres impayés et frais de règlement	4 878	2 882
	124 531 \$	115 529 \$

Trésorerie

Le risque de crédit de la trésorerie est considéré comme étant négligeable puisque les contreparties sont des institutions financières réputées.

Placements

La stratégie de placement consiste à investir en grande partie dans des instruments générateurs de revenus fixes et à limiter le montant du risque de crédit envers chaque émetteur. La politique de placements requiert qu'au moment de l'achat, les titres de créance aient une cote minimale de BBB. Au 31 décembre 2014, tous les placements ont la cote minimale de BBB.

Réassurance

La compagnie a recours à la réassurance pour gérer ses risques de souscription. Bien que la réassurance rende le réassureur preneur redevable envers la compagnie à hauteur du risque cédé, cela ne dégage en rien la compagnie de sa responsabilité première envers ses assurés à titre d'assureur. Ainsi un risque de crédit est assumé par la compagnie à l'égard des réassureurs.

La direction estime qu'à la date de l'état de la situation financière, aucune information ne porte à croire à une perte relativement à ses réassureurs.

Aucune dépréciation n'est nécessaire pour l'ensemble des actifs financiers et aucun n'est en souffrance.

La direction estime que la qualité de crédit de tous les actifs financiers ci-dessus qui ne sont pas dépréciés ou en souffrance, à chaque date de clôture est bonne.

- **Risque de marché et taux d'intérêt**

Le risque de marché est le risque de pertes provenant de changements sur les prix du marché. Dans la composition de son portefeuille de placements, la compagnie privilégie fortement l'achat de produits de placements moins volatils et limite donc son exposition aux marchés à risque élevé.

Un risque de taux d'intérêt existe en période de fluctuation des taux pour un actif investi dans un instrument financier portant intérêt à taux fixe. Très peu de placements sont comptabilisés à la juste valeur du fait que la quasi-totalité des placements est classée comme prêts et créances ou comme étant détenus jusqu'à échéance. En conséquence, un déplacement positif ou négatif de la courbe des taux n'aurait pas d'impact significatif sur le résultat de la compagnie.

- **Risque de liquidité**

Le risque de liquidité est le risque qu'une entité éprouve des difficultés à mobiliser les fonds nécessaires pour respecter ses engagements de trésorerie relativement à des instruments financiers. Afin de gérer ses exigences de trésorerie, la compagnie conserve une tranche de ses actifs investis sous forme de titres liquides.

*Tableau des échéances des passifs financiers** **Cadence estimée de paiements de la provision pour sinistres**

Le tableau suivant ventile les estimations de paiements de la provision pour sinistres. Ces flux sont fondés sur la cadence de règlements cohérents avec les observations passées. Ces montants projetés sont bruts de réassurance et les flux réels payés seront probablement différents étant donné le fort recours aux estimations.

* **Les autres passifs financiers**

Les autres passifs financiers incluent les postes suivants : primes à payer aux membres, somme à verser à d'autres sociétés d'assurances, autres sommes à verser et les frais courus.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2014 (en milliers de dollars canadiens)

2014	Inférieur à 1 an	Entre 1 an et 5 ans	+ de 5 ans	TOTAL
Provision pour sinistres impayés et frais de règlement	14 758 \$	3 066 \$	2 \$	17 826 \$
Autres passifs financiers	2 337			2 337
	17 095 \$	3 066 \$	2 \$	20 163 \$

2013	Inférieur à 1 an	Entre 1 an et 5 ans	+ de 5 ans	TOTAL
Provision pour sinistres impayés et frais de règlement	13 155 \$	2 706 \$	40 \$	15 901 \$
Autres passifs financiers	1 969			1 969
	15 124 \$	2 706 \$	40 \$	17 870 \$

- Risque d'assurance**

Le risque d'assurance englobe les risques suivants:

a) **Le risque de tarification**

La définition : le risque de tarification est le risque pour lequel la somme des primes, déduction faite des charges, serait insuffisante pour payer l'ensemble des sinistres de l'exercice.

La gestion : pour gérer ce risque, la compagnie dispose de plusieurs moyens.

Comme la majorité des contrats d'assurance émis couvrent une période de douze mois, la compagnie peut agir et modifier la tarification autant pour les nouveaux contrats que lors du renouvellement des contrats existants si une insuffisance de primes est identifiée. La gestion de ce risque s'appuie également sur l'expertise développée au fil du temps. Ainsi, le service de souscription applique les normes et conditions d'adhésion et de maintien des contrats.

b) **Le risque de sinistralité extrême**

La définition : tout événement dont la probabilité de survenance est faible, mais dont le coût est important par rapport au volume de primes annuel. Il peut s'agir d'un sinistre coûteux affectant un petit nombre de contrats ou encore de sinistres peu coûteux affectant un nombre important de contrats.

La gestion : chaque année, pour se protéger contre ce risque, la compagnie souscrit une protection globale de réassurance afin de couvrir les catastrophes pouvant résulter de nos activités en assurance de biens et automobile.

c) **Le risque de provisionnement**

La définition : le risque de provisionnement résulte de l'insuffisance éventuelle de la provision pour sinistres figurant à l'état de la situation financière.

La gestion : la gestion des soldes liés aux sinistres est décrite à la note 2, à la rubrique "Soldes liés aux sinistres".

d) **Hypothèses et analyse de sensibilité**

Hypothèses

L'estimation de la provision pour sinistres non payés et frais de règlement se fonde sur diverses hypothèses, notamment:

- La matérialisation des sinistres, le taux d'actualisation et la marge pour écart défavorable.

Analyse de sensibilité

Nous traitons, au tableau ci-dessous, de la sensibilité de la provision pour sinistres impayés et frais de règlement à certaines hypothèses clés lorsque toutes les autres hypothèses restent constantes, pour montrer les répercussions sur le résultat net et l'avoir des membres. Il n'a pas été possible de quantifier la sensibilité à certaines hypothèses comme les changements législatifs ou l'incertitude du processus d'estimation.

Facteur de sensibilité	Changements apportés aux hypothèses	Augmentation du facteur	Diminution du facteur
Matérialisation des sinistres	5 %	(599) \$	599 \$
Taux d'actualisation	1 %	108 \$	(111) \$

Le taux d'actualisation utilisé par l'actuaire pour l'exercice 2014 est de 3,5 %.

e) **Primes non acquises**

La définition : la compagnie s'expose à un risque dans la mesure où les primes non acquises ne suffisent pas à combler les coûts futurs des polices connexes.

La gestion : une évaluation est effectuée régulièrement afin d'estimer les coûts des sinistres futurs et des frais connexes. Il n'y avait aucune insuffisance de prime à la date du présent état de la situation financière.

12. Gestion du capital

- Gestion du capital**

Le capital de la compagnie est l'avoir des membres composé actuellement du surplus. Les principes directeurs de la gestion du capital ont pour objectifs de maintenir et d'accroître la solidité financière de la compagnie de manière à assurer à la collectivité agricole québécoise la disponibilité d'un service d'assurance de haute qualité.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2014 (en milliers de dollars canadiens)

• Capital réglementaire

La compagnie est assujettie aux exigences définies par l'Autorité des marchés financiers (AMF) relativement au capital réglementaire. L'AMF exige que la compagnie établisse un niveau cible de capital reflétant son profil de risque et qu'elle se conforme à un test de capital minimal (TCM). Pour l'année 2014, la compagnie a établi son niveau de ratio cible à 155 % (165 % en 2013). Au 31 décembre 2014, le ratio du TCM de la compagnie s'établissait à 1 275 % (283 % en 2013) rencontrant ainsi les exigences de l'AMF. En 2013, la direction estimait que la compagnie était pénalisée dans le calcul du TCM utilisant le montant de sinistres maximums probables calculé par défaut au moyen des normes d'estimation des sinistres élaborées par l'industrie (NES) lors du calcul de ses engagements relatifs aux tremblements de terre. En effet, les NES n'étaient pas nécessairement adaptés aux risques souscrits par la compagnie. En 2014, conformément à la ligne directrice sur la gestion de l'exposition au risque de tremblement de terre, le calcul est dorénavant effectué à l'aide d'un modèle mieux adapté à notre profil de risque générant un montant de sinistres maximums probables significativement moins élevé.

Annuellement, la compagnie exécute l'Examen dynamique de suffisance du capital sur le TCM afin de s'assurer qu'elle dispose d'un surplus suffisant dans l'éventualité d'événements défavorables.

13. Opérations avec des parties liées

Les parties liées de la compagnie comprennent les dirigeants et les administrateurs.

TRANSACTIONS AVEC LES DIRIGEANTS ET LES ADMINISTRATEURS	2014	2013
Primes d'assurance souscrites	208 \$	215 \$
Charges de sinistres	9 \$	44 \$
Salaires et avantages sociaux	593 \$	587 \$

Le montant des primes à recevoir au 31 décembre 2014 s'élève à 80 mille \$ (91 mille \$ au 31 décembre 2013).

14. Déroulé de la provision pour sinistres

	2005	2006	2007	2008	2009
Provision pour sinistres bruts	7 788 \$	10 489 \$	11 953 \$	10 171 \$	11 868 \$
PAIEMENTS CUMULÉS INTERVENUS					
Un an après	4 200	6 659	8 230	7 344	8 651
Deux ans après	5 719	7 419	8 982	8 248	9 661
Trois ans après	6 115	7 964	9 322	8 731	10 460
Quatre ans après	6 309	8 165	9 480	9 361	10 421
Cinq ans après	6 422	8 259	9 512	9 345	10 824
Six ans après	6 323	8 283	9 482	9 444	
Sept ans après	6 330	8 332	9 572		
Huit ans après	6 330	8 420			
Neuf ans après	6 330				
RÉESTIMATIONS DU COÛT INITIAL					
Un an après	7 787	9 352	10 988	9 689	12 397
Deux ans après	7 178	9 422	9 951	10 525	12 146
Trois ans après	7 040	8 602	10 164	10 285	11 361
Quatre ans après	6 577	8 833	9 698	9 628	12 088
Cinq ans après	6 546	8 443	9 746	10 513	12 026
Six ans après	6 324	8 475	10 622	10 646	
Sept ans après	6 332	9 464	10 733		
Huit ans après	6 332	9 577			
Neuf ans après	6 332				
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DE LA PROVISION INITIALE PAR RAPPORT AU COÛT FINAL RÉESTIMÉ AU 31 DÉCEMBRE 2014					
Montant	1 456 \$	912 \$	1 220 \$	(475) \$	(158) \$
Pourcentage	18,70 %	8,69 %	10,21 %	(4,67) %	(1,33) %

NOTES COMPLÉMENTAIRES

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2014 (en milliers de dollars canadiens)

14. Déroulé de la provision pour sinistres (suite)

	2010	2011	2012	2013	2014
Provision pour sinistres bruts	13 412 \$	10 729 \$	11 565 \$	15 887 \$	17 785 \$
PAIEMENTS CUMULÉS INTERVENUS					
Un an après	7 795	6 139	5 710	8 754	
Deux ans après	9 438	6 756	6 901		
Trois ans après	9 793	7 558			
Quatre ans après	10 337				
Cinq ans après					
Six ans après					
Sept ans après					
Huit ans après					
Neuf ans après					
RÉESTIMATIONS DU COÛT INITIAL					
Un an après	12 076	9 370	10 412	13 180	
Deux ans après	11 547	10 171	9 857		
Trois ans après	12 330	9 531			
Quatre ans après	11 881				
Cinq ans après					
Six ans après					
Sept ans après					
Huit ans après					
Neuf ans après					
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DE LA PROVISION INITIALE PAR RAPPORT AU COÛT FINAL RÉESTIMÉ AU 31 DÉCEMBRE 2014					
Montant	1 532 \$	1,198 \$	1 708 \$	2 707 \$	
Pourcentage	11,42 %	11,17 %	14,77 %	17,04 %	

15. Évènement postérieur à la date de clôture

Aucun évènement important donnant lieu ou ne donnant pas lieu à des ajustements n'est survenu entre la date de clôture et la date de l'approbation des états financiers.



estrie
richelieu
MUTUELLE D'ASSURANCE AGRICOLE



**LE GROUPE ESTRIE-RICHELIEU,
COMPAGNIE D'ASSURANCE**

**770, rue Principale
Granby (Québec) J2G 2Y7**

www.estrierichelieu.com

**Téléphone : 450 378-0101
Sans frais : 1 800 363-8971
Télécopieur : 450 378-5189**